HAL
open science

Valenciennes à la fin du Moyen Age : construction identitaire en territoire frontalier. De la recherche à l'enseignement

Stéphanie Huart

To cite this version:

Stéphanie Huart. Valenciennes à la fin du Moyen Age : construction identitaire en territoire frontalier. De la recherche à l'enseignement. Matinée des Chercheurs, May 2016, Valenciennes, France. hal-01378671

HAL Id: hal-01378671

https://hal.science/hal-01378671v1

Submitted on 10 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Valenciennes à la fin du Moyen Age : construction identitaire en territoire frontalier De la recherche à l'enseignement

Résumé

La puissance d'une ville se mesure à son attractivité et à son influence. Cette dernière peut être abordée via l'extension de son tissu urbain, qui est une traduction possible d'une immigration importante, et l'envergure des juridictions qu'elle administre.
Cette thématique des juridictions et de la délimitation du territoire urbain est un souci de tous les instants pour les Valenciennois au Moyen Age. En effet, elle est l'une des villes les plus peuplées et les plus riches du comté de Hainaut. Elle connaît une immigration forte qui induit une croissance régulière du bâti. Par ailleurs, elle se place au cœur de quatre juridictions civiles importantes, qui englobent des territoires aux dimensions connues et étendues.

Méthodologie

L'étude du tissu urbain est rendue possible par l'utilisation du greffe des « werps » (juridiction municipale qui enregistre les transactions), qui conserve les actes notariés fournissant des informations nombreuses au sujet du foncier. On y trouve des testaments, des contrats de mariage, des ravestissements, des donations, des arrentements, des actes de vente... mettant en scène les parcelles urbaines et les hommes qui les possèdent et les occupent. Ces données sont complétées par les descriptions de fiefs directs tenus du comte de Hainaut, éditées par l'historienne Andrée Scufflaire. Le regroupement de ces informations permet de dresser un portrait le plus fidèle possible de la sociologie foncière mise en œuvre à Valenciennes, tant pour l'intérieur de la ville que pour les faubourgs et la banlieue, et particulièrement pour le XVe siècle.
L'étude des juridictions s'effectue via les sources diplomatiques, c'est-à-dire les chartes concédées par le prince à la ville, et les sources narratives, à l'exemple de l'histoire rédigée par Henry D'Oultreman.

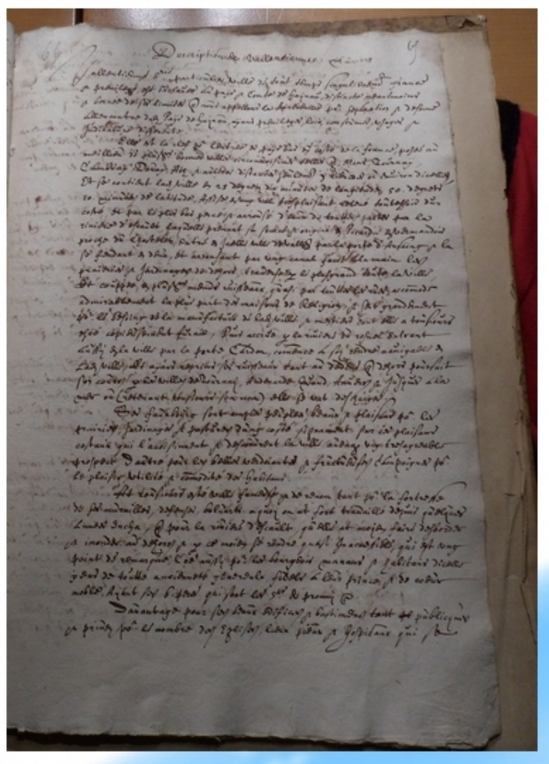

Description de Valenciennes par Simon Leboucq
B.M. Valenciennes, ms 835, f° 65 r°

Analyse et résultats

La ville déborde largement des murailles. Son extension est faite de bâtiments d'habitation et d'administration mais aussi servant les intérêts économiques de la ville. On trouve des « immeubles », des hôpitaux, une église... le tout étant localisé essentiellement sur l'espace des faubourgs. La banlieue, sur laquelle le Magistrat exerce une autorité plus forte, abrite des exploitations agricoles, assurant ainsi le ravitaillement alimentaire de la cité.
Les juridictions sont délimitées par des éléments naturels, comme la forêt de Mormal, mais aussi des constructions humaines, comme les croix de banlieue ou les fourches patibulaires. Les parcelles qui les jouxtent sont la propriété des élites de la ville. Sur ces espaces périurbains, les Valenciennois disposent de privilèges, à l'exemple du port d'armes, et le Magistrat intervient dans les décisions rendues par les échevinages ruraux, exportant son mode d'organisation dans les campagnes. L'aire d'influence administrative directe croît grâce au rattachement de quartiers, à l'exemple du Neuf-Bourg en 1338 ou de l'Espaix en 1461.

Les éléments hors des portes de la ville,
d'après le fonds Caffiaux

Elément/Porte	Anzin	Cambrisienne	Cardon	de Brueil	Montoise	ND	Pissotte	Tournisienne	Total
confrérie	0	0	0	0	1	0	0	0	1
domicile	0	0	2	0	1	3	1	1	8
église	0	0	1	0	0	0	0	0	1
hôpital	6	6	0	0	11	0	0	0	23
immeuble	2	9	4	1	7	9	0	1	33
Total	8	15	7	1	20	12	1	2	66

La frontière entre *intra* et *extra muros* est déterminée par des éléments physiques : murailles et croix. Toutefois, le bâti urbain ne s'arrête pas à l'enceinte de la ville et le déborde largement. Finalement c'est la ville qui s'annonce. Cette transgression de la limite matérielle se double lorsque l'on tient compte du juridique.
Ces conclusions, forcément partielles, constituent des jalons qui demanderont à être approfondis selon deux axes : la recherche d'une éventuelle spécificité des constructions de la banlieue et l'identification des groupes qui détiennent et gèrent cet espace frontalier.

De la recherche à la culture et l'enseignement

A partir de ces recherches et des premiers résultats obtenus, un cours à destination des Licence 3 a été créé. Le semestre a porté sur l'histoire du comté de Hainaut et du Nord en général au regard du facteur frontalier et de ses identités. Cette thématique a été sélectionnée également en fonction du bassin de recrutement des étudiants de l'UVHC.
Il a été proposé aux étudiants plusieurs activités à la pédagogie innovante : classe inversée autour de la personne d'Evrard de Frioul et création d'un wiki-outil visant à faciliter leur apprentissage.

Par ailleurs, ils ont été incités à utiliser le fonds Fossier, poursuivant l'ouverture culturelle initiée au sein du Service Commun de la Documentation. Dans l'hypothèse d'une reconduction du cours, l'un des projets réside dans l'élaboration par les étudiants de posters permettant la tenue d'une exposition consacrée à l'histoire du Nord.

Bibliographie :
Au risque de l'étranger. Le protéger et s'en protéger dans les sociétés littorales de l'Europe atlantique au Moyen Age et à l'époque moderne, textes réunis par Mathias Tranchant, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, tome 117, n°1, mars 2010.
COSSE Jeannine, « Le droit d'asile à Valenciennes aux XIVe et XVe siècles d'après les listes d'entrée en franchise », *Revue du Nord*, 1985, tome LXVII, n° 267, p. 905-921.
PAVOT Catherine, « L'autorité judiciaire de la prévôté-le-comte de Valenciennes sur les échevinages ruraux (deuxième moitié du XIVe siècle) », *Revue du Nord*, t. LXXIX, 1997, p. 807-820.
PLATELLE Henri, CLAUZEL Denis, *Histoire des provinces françaises. Tome 2 Des principautés à l'empire de Charles Quint (900-1519)*, Arras, Artois Presses Université, 2008.
SALAMAGNE Alain, « Urbanisme et topographie de Valenciennes du XIIe siècle au début du XVIe siècle », *Valentiana*, 1998, n°1, p. 36-44.

Stéphanie Huart,
sous la direction de Madame Corinne Beck
Doctorante contractuelle chargée d'enseignement
stephhuart@aol.fr
stephanie.huart@univ-valenciennes.fr

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis